



## Divorce droit et aide pour maman tunisienne

Par **tunisienneetfiere**, le **21/01/2014** à **13:24**

Bonjour

Je suis tunisienne mariee a un français

Je veux divorcer mais je ne connais pas les demarches a faire

Sachant que je ne travaille pas je voulais savoir mes droit aussi niveau caf et tous ça

Car si on vient a se quitter je n'ai pas de ressources et je ne sais pas quoi faire et si j'aurais des droits meme avant le divorce ou il faut attendre le jugement

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **cocotte1003**, le **21/01/2014** à **18:39**

Bonjour, pour divorcer il vous faut un avocat qui saisira le tribunal pour obtenir une audience qui vous donnera le droit de vous séparer. Pour financer l'avocat, vous pouvez demander l'aide judiciaire, le dossier est à retirer au tribunal. Pour vos droits aux allocations, allez voir une assistante sociale, elle vous aidera à clarifier la situation, cordialement

Par **tunisienneetfiere**, le **21/01/2014** à **20:08**

Merci cocotte . Je n'ose pas a faire quoi que ce soit je suis trop timide je vais voir un psychologue aussi j'espere que tous ça va bien se passer